

## FEDRIS PUBLIE SON PREMIER RAPPORT ANNUEL

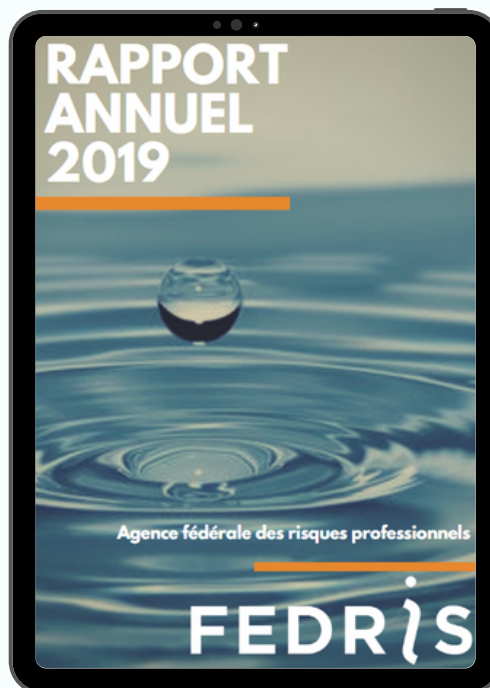
Fedris est né en 2017 de la fusion du Fonds des maladies professionnelles et du Fonds des accidents du travail. Et si nous avons déjà publié des rapports statistiques reprenant tous les chiffres de ses dossiers de core business, c'est la première fois que nous publions un rapport annuel.

Le thème central de ce rapport est "la fusion".

La fusion de centaines de travailleurs au sein d'un organisme de référence de la gestion des risques professionnels, dans le cadre de la sécurité sociale.

La fusion de connaissances pour offrir aux citoyens la meilleure réponse à leurs questions et leur proposer un point unique en matière de risques professionnels.

La fusion de stratégies pour avancer au fil des années dans des projets ambitieux et novateurs, tant dans le secteur des maladies professionnelles que dans celui des accidents du travail.



Le rapport propose deux parties : "Qui sommes-nous?" et "Nos réalisations".

Dans la première, nous présentons la naissance de notre institution.

Nous donnons les chiffres essentiels en termes de maladies professionnelles et d'accidents du travail en 2019, mais aussi ceux concernant notre personnel.

Nous présentons ensuite l'organisation, le budget et le fonctionnement de l'institution.

Nous terminons cette première partie par un aspect qui nous touche particulièrement: l'humain. Nous soulignons les efforts qui ont été faits en matière d'amélioration des conditions de travail au plan pratique (travaux de rénovation de grande ampleur concernant l'aménagement du bâtiment Madou par ex.) et au plan psychosocial (projet de bien-être au travail).

Dans la seconde partie, nous mettons en lumière quatre projets qui se sont concrétisés en cette année 2019.

Vous pourrez lire dans le détail les informations concernant les projets:

- burn-out;
- amiante;
- petits statuts;
- digitalisation.

Ces pages laissent elles aussi la place à l'humain. Dans des interviews les collaborateurs expliquent comment ils ont vécus ces projets.

Vous retrouvez l'intégralité de ce rapport sur notre site [www.fedris.be](http://www.fedris.be)

### Pour plus d'informations

Service communication : 02/272 21 20  
[communication@fedris.be](mailto:communication@fedris.be)